

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

St THECLÉ, Champ. ^{elleur} 55
 PARAISSANT LE 1^{er} ET Sect. trés. Com. d'écoles OIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue Saint-Olivier, Québec

SOMMAIRE : — **Pédagogie** : Le jour des morts. — Amélioration du sort de l'instituteur. — Cent quatorzième réunion des instituteurs catholiques de Québec. — **Partie pratique** : Langue française : Leçon XIV et XV. — Rédaction — Récitation. — Dictée : Un nid. — Mathématiques : arithmétique. — Langue anglaise. — Tenue de livres. — **Divers** : Poésie : Feuilles, tombez. — Bibliographie. — Hommage à St-Antoine de Padoue. — "Manuel de Droit civique". — Éléments de Droit civique. — Sciences usuelles — Le "Code catholique". — Honneur à Québec. — Diplôme d'honneur de l'exposition colombienne. — Annonces.

Le jour des morts

Le mois de novembre nous arrive tous les ans avec son même lugubre cortège. Les jours sont courts, à quatre heures du soir, il faut allumer les lampes pour prendre le souper. L'air est humide, les rues et les chemins sont impraticables. On ne peut sortir sans avoir mis ses claques, avoir endossé un imperméable et s'être muni de son parapluie. Les feuilles mortes encombrant la voie ; à chaque pas nous les foulons aux pieds.

Je regarde passer la foule insouciant. Neuf sur dix semblent ne faire attention à ce qui se passe autour d'eux. Mais je vois, par-ci par-là, une figure grave et réfléchie qui s'arrête à chaque pas, regarde les arbres dont les dépouilles obstruent sa marche, et qui de temps en temps, pousse un long sou-

pir. Celui-ci attire plus sérieusement mon attention que des centaines d'autres que j'ai vus passer.

Je me dis : Voilà quelqu'un qui pense, qui examine, qui réfléchit, qui médite.

En effet, il faudrait avoir un véritable cœur de marbre pour ne pas se sentir impressionné à la vue de ce qui se passe autour de soi le deux novembre. C'est le jour des morts!!!

Tous, tant que nous sommes, pauvres ou riches, ignorants ou savants, nous avons à déplorer la perte de quelque être chéri. Dans le cours de l'année, celui-ci a perdu son père, sa mère, l'autre a conduit au cimetière sa femme ou son enfant chéri.

Ce sont autant de glaives qui transpercent le cœur, et de fils que Dieu coupe pour nous détacher de la vie.

Je vois la veuve, éplorée qui, tenant ses chers enfants par la main, se dirige vers la tombe de son époux chérie ; un père tenant ses enfants par la main, va s'agenouiller religieusement sur le tombeau de leur mère. Là on sanglotte, on pleure, on prie, mais après cela une plaie profonde reste dans le cœur.

Comme tous les ans, je me rends le deux novembre au champ des morts pour déposer une prière sur la tombe des êtres chéris que

J'ai perdu, je suis entouré de jeunes femmes qui conduisent par la main de pauvres enfants qui vont pleurer sur la tombe d'un père disparu à la fleur de l'âge dans le cours de l'année. A ma gauche, je vois quatre petits enfants vêtus de noir qu'un de mes bons jeunes amis va conduire sur la tombe de sa chère épouse qu'il a perdue il y a quelques mois. Dans ce grand enclos réservé pour recevoir nos restes mortels, il est impossible de se faire illusion, quelque attaché qu'on soit à la vie, quelque robuste que soit notre santé, on ne peut s'empêcher, quand on visite le cimetière le jour des morts, surtout à l'âge de soixante-cinq ans, de se dire, bien à regret pourtant, dans quelques années, dans quelques mois peut-être, j'aurai quitté tous ceux que j'aime le plus au monde et je serai couché, froid et glacé, dans une étroite bière à côté de tant de parents et d'amis au milieu desquels j'ai vécu.

J.-B. CLOUTIER.

Amélioration du sort de l'instituteur

Récemment le *Moniteur Acadien* a publié un article dont nous détachons le passage qui suit :

“ Au Nouveau-Brunswick comme dans la province sœur le salaire des instituteurs n'est pas ce qu'il devrait être.—Nous faisons ici une restriction : nos compatriotes de langue anglaise semblent mieux que nous apprécier la valeur des travaux de l'instituteur et, conséquence naturelle, rémunèrent celui-ci d'une manière convenable.

“ Mais la partie française de la population paraît partager la croyance que l'œuvre de celui qui dévoue sa vie à l'éducation est d'un faible prix, et il n'est pas rare de rencontrer des paroisses acadiennes où l'on ne donne aux instituteurs qu'à peine de quoi se nourrir et se vêtir.

“ Cet état de choses est déplorable.

“ Que de fois nous avons entendu des pères de famille gémir sur l'état de nos écoles et ce plaindre du peu de profit que leurs enfants en tiraient.

“ Mais pourquoi ces pères de famille ne prennent-ils pas des moyens efficaces pour avoir de bonnes écoles ?

“ Pour que l'école soit bonne il faut que l'instituteur soit compétent, qu'il soit à la hauteur de sa position ; et le moyen d'avoir un tel instituteur est de lui donner un salaire qui lui permette de se procurer non seulement le nécessaire à sa subsistance, mais aussi un choix de livres indispensables au pédagogue qui veut satisfaire dignement aux exigences de son état.

“ *L'Évangéline*, de Weymouth, pousse des plaintes analogues à celles que nous faisons entendre. La Nouvelle-Ecosse, en ce qui concerne le salaire payé aux instituteurs, est à peu près dans la même situation que le Nouveau-Brunswick. La presse et le public en général devraient s'unir et faire des efforts pour remédier à cet état de choses déplorable.

“ Au prochain congrès de l'Association Provinciale de l'Éducation de la Nouvelle-Ecosse, lequel aura lieu sous peu à Truro, l'on discutera les moyens à prendre pour accorder une pension annuelle aux instituteurs qui auront fait un certain nombre—disons vingt—d'années de service actif dans la rude mais noble carrière de l'enseignement.

“ Nous désirons sincèrement que cette discussion aboutisse heureusement et pour le plus grand avantage de tous.”

On a beau ergoter sur tous les tons, tant que l'on ne donnera pas aux instituteurs le moyen de vivre convenablement dans leur état, les progrès de l'enseignement primaire seront nuls. Des beaux discours et des articles de journaux, il en faut énormément à l'éducateur pour subvenir aux besoins de sa famille.

Dans notre province, on parle beaucoup, mais on a bien le soin de ne pas agir. Tout le monde s'attendrit sur le sort du *pauvre instituteur*, et l'occasion se présente-t-elle de lui venir en aide ou de récompenser ses travaux, chacun fait la sourde oreille, et il arrive même qu'on traite le maître d'école avec une sévérité qui frise l'injustice.

Pauvre instituteur !

C.-J. MAGNAN.

Cent quatorzième réunion des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval, tenue le 26 octobre 1896

La 1ère séance s'ouvre à 9½ hrs A. M., sous la présidence de M. L.-O. Pagé.

Présents : M. l'abbé L.-A. Caron, ptre, assistant-principal de l'École normale Laval ; M. P.-J. Ruel, inspecteur d'écoles ; M. J.-B. Cloutier, ancien professeur à l'École normale Laval ; MM. N. Lacasse, J. Létourneau, J. Ahern, C.-J. Magnan, L.-G. Robillard, J.-A. Chabot, Ls. Bergeron, J. Cloutier, J. Simard, J. Donaldson, P. Provençal, J.-F. Robitaille, Z. Bergeron, M. Côté, P. Goulet, O. Goulet, N. Mercure, W. Noreau, N. Demers, J.-D. Frève ; MM. Blais et Arsenault, maîtres d'études, et les élèves-maîtres de l'École normale Laval.

Le procès-verbal de la dernière conférence est lu et adopté.

M. le président remercie la conférence de l'avoir élu malgré son absence à la dernière séance, et promet de s'occuper activement des intérêts de cette association.

Puis le sujet suivant est discuté : *Au cours élémentaire, quelle marche doit-on suivre dans l'enseignement du français, durant les premières semaines de l'année scolaire ?*

MM. C. J. Magnan, J. Ahern et J.-B. Cloutier parlent longuement sur ce sujet. Enfin le résumé suivant est adopté par l'association : " Au cours élémentaire, le programme du premier mois de l'année scolaire doit comprendre : pensées, phrases, mots, syllabes, lettres, proposition, éléments de la proposition, nom, verbe, adjectif. Il faut faire parler les enfants, leur faire exprimer des pensées et apprendre aux élèves à appliquer les règles de la grammaire à mesure qu'ils expriment et écrivent des phrases. En un mot, la grammaire doit s'enseigner par la langue "

M. J. Ahern, secrétaire du comité permanent du fonds de pensions lit le rapport suivant :

" Assemblée du comité permanent du fonds de pensions, tenue à l'École normale Laval, le 20 septembre. Présents MM. Magnan, Létourneau, Frève et Ahern. M. Magnan agit comme président, et Ahern comme secrétaire.

Le projet de loi suivant préparé par l'honorable M. Ouimet est lu (1).

Après discussion il est résolu unanimement d'accepter le projet en question sauf les modifications suivantes :

Art. 2242. Le traitement moyen des fonctionnaires de l'enseignement primaire ne doit pas, pour les fins du présent chapitre, dépasser la somme de \$857½ ; les pensions actuelles s'élevant à plus de \$600 sont réduites à ce montant.

Art. 2260. 2º Une retenue dont le minimum est deux, et le maximum de quatre pour cent, est faite sur le montant de la pension payé, à chaque pensionnaire.

2º Dans le projet devient 3.

3º Dans le projet devient 4 "

Après la lecture de ce rapport, il est proposé par M. J. Cloutier, appuyé par M. l'inspecteur P.-J. Ruel et résolu : " Que cette association accepte le rapport et approuve le projet en question tel qu'amendé par le comité permanent du fonds de pensions "

Il est midi, la séance est levée.

La 2ème séance s'ouvre à 2 hrs P. M. — Sont présents tous les membres de la séance du matin, et M. Chs-Ed. Rouleau, membre honoraire.

M. le président présente à la conférence le cahier modèle du "Nouveau Cours Canadien d'écriture droite," par M. J. Ahern, professeur à l'École normale Laval.

Alors, il est proposé par M. C.-J. Magnan, appuyé par M. T. Simard, que l'association des instituteurs catholiques de Québec, a appris avec bonheur que le "Nouveau Cours Canadien d'écriture droite," publié par M. J. Ahern, membre de cette association, a été approuvé par le comité catholique du conseil de l'Instruction publique. Cette association espère que les membres du corps enseignant feront tout en leur pouvoir afin d'introduire cette méthode d'écriture dans les écoles de la province de Québec.—Adopté.

M. L.-G. Robillard, présenté à la conférence par M. Magnan, parle éloquemment en faveur des inspecteurs d'écoles. Ce qui suit est adopté après les remarques de M. Robillard :

Considérant que le traitement des inspec-

(1) Ce projet de loi a été publié dans l'*Enseignement primaire* du 15 septembre dernier,

teurs d'écoles n'a pas été augmenté depuis un grand nombre d'années ;

Considérant que leurs frais de voyage s'élèvent à une moyenne de \$400 par année ;

Considérant que le traitement moyen des inspecteurs d'écoles n'est que de \$800, sur lequel montant il faut déduire les frais de voyage ci-haut mentionnés ;

Considérant qu'une nouvelle délimitation des districts d'inspecteurs a été faite par le comité catholique du conseil de l'Instruction publique en 1892, ce qui, depuis ce temps, a partagé également le travail des inspecteurs d'écoles ;

Considérant qu'avec le système actuel, les inspecteurs d'écoles ont tout intérêt à ne pas faire leurs deux visites par année ;

Considérant que la loi permet au comité catholique du conseil de l'Instruction publique d'accorder aux inspecteurs d'écoles un traitement maximum de \$1,200 par année.

Il est résolu sur proposition de M. l'inspecteur P.-J. Ruel, appuyé par M. J. Ahern : " Que l'association des instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Laval prie respectueusement le comité catholique du conseil de l'Instruction publique de recommander au gouvernement de payer le même salaire à chacun des inspecteurs d'écoles de la province de Québec, et que ce salaire soit porté à \$1,200, pourvu que les inspecteurs d'écoles remplissent leur devoir *en assistant aux conférences pédagogiques* des différentes associations des instituteurs catholiques de la province de Québec, et qu'ils fassent les deux visites rendues obligatoires par le comité catholique du conseil de l'Instruction publique ; et qu'une amende de quatre piastres soit imposée à tous les inspecteurs d'écoles pour chacune des visites qui n'auraient pas été faites ; à moins d'en être empêché par la maladie ou la fermeture d'une école, lequel empêchement devra être prouvé par une déclaration solennelle ".

M. C.-J. Magnan traite de nouveau la question relative à la fondation d'une association provinciale des instituteurs catholiques de la province de Québec.

Il est alors proposé par M. C.-J. Magnan, appuyé par M. J. Ahern : " Qu'un comité composé de M. le président de l'association et de MM. J. Cloutier, J.-D. Frève, C.

Lefebvre, du proposeur et du secondeur, soit formé afin d'étudier le projet d'une association provinciale des instituteurs catholiques de la province de Québec ; que ce comité s'entende avec celui de l'association des instituteurs catholiques de Montréal, qui a été nommé dans un but identique au sujet de l'association provinciale ; que le dit comité ait le droit d'augmenter le nombre de ses membres, et qu'il fasse rapport à la prochaine séance ".—Adopté.

M. Maxime Côté fait ensuite une excellente causerie sur l'utilité des conférences pédagogiques et sur la nécessité pour MM. les inspecteurs et les instituteurs d'y assister. Cette conférence sera prochainement publiée dans *l'Enseignement primaire*. Puis aux applaudissements de l'assemblée, M. le président remet au jeune conférencier la prime de cinq dollars gracieusement offerte par M. le principal Th.-G. Rouleau.

M. L.-G. Robillard offre généreusement une prime de cinq piastres, pour un concours sur l'enseignement de la langue maternelle, aux instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Laval (les professeurs et les inspecteurs sont hors de concours). Le travail de chaque concurrent devra être envoyé avant le 15 janvier prochain, à l'Ecole normale Laval, au sous-comité composé de MM. le président, J.-B. Cloutier, J. Létourneau, J. Ahern et C.-J. Magnan. Il est entendu que le travail qui aura été jugé le meilleur, sera lu à la prochaine conférence.

M. J.-D. Frève soumet à l'assemblée la revision des règlements qui a été ajournée à la dernière conférence. Après l'adoption de ces règlements, il est unanimement résolu que la constitution et les règlements de cette association soient imprimés en brochures pour être distribués à chacun des membres.

M. C.-J. Magnan fait ensuite connaître en quelques mots le récent ouvrage de M. Raoul Rinfret : *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française*. Il dit que ce livre devrait être mis entre les mains de tous les instituteurs ; M. Magnan indique aussi comment faire bénéficier les élèves de cet ouvrage.

M. Nap. Lacasse donnera une conférence sur l'enseignement du français, et M. Chs.-Ed. Rouleau traitera un sujet pédagogique.

Quel moyen faut-il prendre pour faire payer les frais de déplacement des instituteurs pour se rendre aux conférences pédagogiques ; sera le sujet de discussion à la prochaine réunion.

La séance est ajournée au 30 janvier prochain.

J.-D. FRÈVE,
Secrétaire.

Cours régulier de langue française

d'après une méthode nouvelle et graduée

DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE

PAR C.-J. MAGNAN

(Tous droits strictement réservés.)

PREMIER MOIS

(Suite et fin)

2IÈME RÉCAPITULATION

LEÇON XIV

Grammaire

Phrases—Noms—Verbes—Adjectifs—La Proposition : sujet, verbe, attribut, complément—Le pronom.

EXERCICE ORAL.—Faire distinguer dans les phrases suivantes les différents éléments de la récapitulation : Le travail fait l'âme fière. Le cultivateur gagne honorablement sa vie. La grande armoire rouge est fermée. Le cheval est brun. Octave aime sa mère. François lit un conte et une prière. Le pauvre est triste et malheureux. Pierre et Joseph labourent le champ. Mon père est commerçant, il cultive aussi la terre.

DICTÉE.—Le Canada est un immense pays composé de sept provinces et d'immenses territoires. Voici le nom de chaque province : Québec, Ontario, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île du Prince-Edouard, le Manitoba, la Colombie Anglaise et les Territoires du Nord-Ouest. Le siège du gouvernement est à Ottawa, la capitale fédérale. Chaque province possède aussi une législature locale. Les provinces sont divisées en comtés et les comtés en municipalités locales.

DEVOIRS À LA MAISON. — I. Mettre par écrit l'exercice oral. II. Mise au propre de la dictée et souligner les verbes d'un trait, les sujets de deux, et les attributs de trois.

DEUXIÈME MOIS

LEÇON XV

Grammaire

Le nom

Le maître fait nommer aux élèves plusieurs des êtres qu'ils connaissent, et il écrit à mesure au tableau tous les mots trouvés en classe. Ex. : papa, maman, frère, voisin, maison, église, grange, étable, chemin, arbre, voiture, cheval, vache, chien, oiseau, poisson, etc., etc. Puis en procédant habilement, il amène les élèves à découvrir que " les mots qui servent à nommer les personnes, les animaux et les choses sont des NOMS ".

DÉFINITION : — Le nom est un mot qui sert à nommer les êtres, c'est-à-dire les personnes, les animaux et les choses. Les petits mots *le, la, les, un, une, des* se placent devant les noms, on les appelle *articles* : *le* cheval, *la* voiture, *une* pioche, *des* sous.

EXERCICE ORAL.—Indiquer les noms dans les phrases suivantes : L'église du village est belle. L'ouvrier honnête est recherché. Les oiseaux fuient nos forêts quand vient l'hiver. Le charbon nous donne de la chaleur. Les feuilles tombent à l'approche de la neige. Le chien est fidèle.

DICTÉE.—La Leçon. La leçon va commencer. Elle sera intéressante. Notre maître doit expliquer un nouveau sujet. J'écouterai attentivement ses explications. Tu seras aussi fort attentif. Le travail fatigue quand il est trop difficile. Il plaît quand il est facile. J'aime l'instruction. Elle orne l'esprit. Elle procure des distractions. Tu tâcheras d'en acquérir. Je ferai plaisir à mon père en m'appliquant. Il verra que je suis ses conseils. Ma bonne mère sera aussi contente de moi. Elle est heureuse quand j'ai de bonnes notes. Mon succès fait sa joie.

ANALYSE.—J'aime papa et maman. Le curé aime les paroissiens.

1ère phrase

Une seule proposition

aime	verbe
j' pour je	sujet
papa et maman	compléments.

Analyse grammaticale

j' pour je	pronom, sujet de aime, verbe qui a pour sujet je, nom de personne, complément de aime. petit mot qui sert à lier une idée à une autre idée ; ici, et lie <i>maman</i> à <i>papa</i> . Les mots de la nature de et s'appellent CONJONCTIONS.
aime	
papa	
et	
maman	nom de personne, complément de aime.

Analyser la deuxième phrase de la même manière que la première.

DEVOIRS A LA MAISON. — I. Mettre en colonnes séparées les noms de *personnes*, d'*animaux* et de *choses* contenus dans l'exercice oral. II. Mise au propre de la dictée après correction en classe. III. Analyser la phrase suivante : *Les pauvres sont malheureux quand vient l'hiver.*

Analyse.

Les pauvres sont malheureux quand vient l'hiver.

Cette phrase renferme deux propositions. *lère prop.* Les pauvres sont malheureux.

sont	verbe
les pauvres	sujet
malheureux	attribut

2ème prop. QUAND vient l'hiver.

vient l'hiver	verbe et attribut sujet	L'équivalent de la phrase ci - dessus est : <i>l'hiver</i> est venant.

Les deux propositions ci-dessus qui forment la phrase complète sont liées par la conjonction QUAND.

Analyse grammaticale.

Les pauvres sont malheureux	art. dét. pauvres. nom de personne sujet de sont. verbe qui a pour sujet pauvres. attribut de pauvres (la qualité de malheureux est attribuée aux pauvres).
quand	
vient l' (pour le) hiver	cong. qui lie la dernière proposition à la première, c'est-à-dire <i>LIE</i> vient l'hiver à les pauvres sont malheureux. verbe qui a pour sujet l'hiver. art. qui dét. hiver. nom abstrait (1) de chose, sujet de vient.

(1) Expliquer ce que l'on entend par nom ABSTRAIT et nom CONCRET. *L'hiver*, le *bonheur*, la *gloire*, le *chagrin*, etc., sont des noms abstraits. Le *fer*, la *terre*, le *livre*, le *chat*, etc., sont des noms concrets.

Rédaction

Dire ce que l'on fait avec les choses dont les noms suivent : cuir, farine, raisin, bois, pierres, papier.

L'ÉVELOPPEMENT

Avec le cuir on fait des chaussures. Avec la farine on fait du pain. Avec le raisin on fait du vin. Avec le bois on fait des meubles, des voitures, des maisons. Avec les pierres on fait des murs. Avec le papier on fait des cahiers, des livres et des journaux.

Récitation

SOYEZ BONS

Amis, si vous n'aimez que l'homme qui vous aime, Quel mérite avez-vous ? L'impie en fait autant.

Soyez bon comme Dieu lui-même.

Qui promet son royaume au pécheur repentant.

JEAN AICARD.

C.-J. M.

(à suivre)

Dictée

(Pour l'Enseignement primaire)

UN NID

L'année dernière, au mois de mai, un petit ménage de rossignols était venu s'établir dans une belle touffe de trèfle rouge et de millet sauvage ; une grande feuille de plantain se penchait sur le nid, lui servant de toit et le taillis de pruniers lui jetait toute son ombre. Aussitôt que je vis le couple assidu au logis, je me mis à chasser tous les chats du voisinage : je mis même Minou prisonnier dans la cave ; le perfide m'avait grippé un poulet, autrefois. Tous les jours, quand la mère allait dîner, moi, je courais bien doucement, comme aurait fait Minou, puis écartant les grandes herbes, je regardais si les quatre petits ne mettaient pas le nez à la fenêtre de leur maisonnette. Quand ils en furent sortis, je leur portais bien autant de vers que si j'eusse été leur maman ; et je remarquais en passant le progrès de leurs plumes. Un jour, je trouvais toute la famille perchée au bord du nid ;

un d'eux même avait grimpé au plus haut faite de la feuille de plantain ; et tous ensemble ils regardaient le ciel et la prairie, où jouaient les grands oiseaux, leurs aînés. Je jugeai qu'il était temps de laisser un souvenir à mes petits ambitieux, et je leur attachai à chacun un fil de soie rouge à la patte droite. Le lendemain, à l'aurore, ils étaient déjà en plein pré, trotinant et soulevant l'aile à chaque brise qui passait. J'essayai de les attirer avec mon pain, en imitant le cri de leur mère, mais elle les appelait plus loin dans le feuillage, et ces enfants du ciel ne voulaient plus que l'espace et de l'air ; ils firent tant qu'à la fin une rafale vint les saisir, et ils allèrent en tourbillonnant se perdre, les uns dans les futailles les autres dans les charmillles...

NAPOLÉON BOURASSA.

(Jacques et Marie.)

Nous pouvons étudier dans cette dictée les différentes fonctions, les différents rôles que le nom peut remplir.

Le nom peut être *sujet* : Un petit ménage de ressignols était venu s'établir.

Il peut être *attribut* : Ces oiseaux étaient des rossignols.

Il peut être *complément direct* : Le taillis de pruniers lui jetait toute son ombre.

Il peut être *complément indirect* : Une

grande feuille de plantain se penchait sur le nid.

Il peut être *complément circonstanciel* (il y a des circonstances de temps, de lieu, de manière...) : Un jour, je trouvai toute la famille. Je leur attachai un fil de soie à la patte. Les Juifs ont le nez en bec d'oiseau de proie.

Il peut être *complément déterminatif d'un autre nom ou d'un adjectif* : au mois de mai... assidu au logis.

Le nom peut aussi être *mis en apostrophe* : Enfants, Dieu vous commande d'aimer vos parents.

Il peut aussi être *apposé (mis en apposition)* : Le roi Henri IV... Henri IV, roi de France.

Après avoir expliqué ces principes, faites expliquer la fonction de tous les noms de la dictée : *Année*, compl. circ. de temps de *était venu s'établir*.—*mois* : même fonction précisant davantage.—*mai* : compl. déterminatif de *mois*.—*ménage* : sujet de *était venu*, etc., etc.

Analyse : Un jour, je trouvai... au bord du nid.

Sujet : je.—*Verbe* : trouvai.—*Complément direct* : toute la famille.—*Compl. circ. de manière* : perchée au bord du nid.—*Compl. circ. de temps* : Un jour.

H. N.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

(Tous droits réservés)

Faites comprendre les questions au moyen de points sur le tableau noir

13° 36 points et 6 points, combien de points ? Combien de fois 6 p. en 42 p. ? 7 fois 6 ?

14° 42 p. et 6 p., combien ? Combien de fois 6 p. en 48 p. ? 8 fois 6 ?

15° 48 p. et 6 p., combien ? Combien de fois 6 p. en 54 p. ? 9 fois 6 ?

16° 54 p. et 6 p., combien ? Combien de fois 6 p. en 60 p. ? 10 fois 6 ?

17° 60 p. et 6 p., combien ? Combien de fois 6 p. en 66 p. ? 11 fois 6 ?

18° 60 p. et 6 p., combien ? Combien de fois 6 p. en 72 p. ? 12 fois 6 ?

19° Comptez de 6 en 6 jusqu'à 72.

20° Comptez à rebours de 6 en 6 de 72 à zéro.

21° Comptez de 6 en 6 de 1 à 73. A rebours de 6 en 6 de 73 à 1.

22° Comptez de 6 en 6 de 2 à 74. A rebours de 6 en 6 de 74 à 2.

23° Comptez de 6 en 6 de 3 à 75. A rebours de 6 en 6 de 75 à 3.

24° Comptez de 6 en 6 de 4 à 76. A rebours de 6 en 6 de 76 à 4.

25° Comptez de 6 en 6 de 5 à 77. A rebours de 6 en 6 de 77 à 5.

FRACTIONS

Questions et problèmes divers

41° Si les $\frac{3}{8}$ d'une livre de café coûtent 18 cts, que coûtera $\frac{1}{8}$ de livre ?

$\frac{18}{6} = 3$ Si $\frac{3}{8}$ coûtent 18, $\frac{1}{8}$ qui est le $\frac{1}{3}$ de $\frac{3}{8}$ coûtera le $\frac{1}{3}$ de 18 cts, c'est-à-dire 6 cts.

42° Si les $\frac{5}{8}$ d'une livre de thé coûtent 35 cts, que coûtera $\frac{1}{8}$ de livre ?

$\frac{35}{5} = 7$ Si $\frac{5}{8}$ coûtent 35, $\frac{1}{8}$ qui est le $\frac{1}{5}$ de $\frac{5}{8}$ coûtera le $\frac{1}{5}$ de 35 cts, c'est-à-dire 7 cts.

43° Si les $\frac{4}{7}$ d'une verge de coton coûtent 12 cts, combien coûtera $\frac{1}{7}$ de verge ?

Si $\frac{4}{7}$ coûtent 12, $\frac{1}{7}$ qui est le $\frac{1}{4}$ de $\frac{4}{7}$ coûtera le $\frac{1}{4}$ de 12 cts, c'est-à-dire 3 cts.

44° Si les $\frac{2}{3}$ d'une verge de drap coûtent 60 cts, que coûtera $\frac{1}{3}$ de verge ?

Si les $\frac{2}{3}$ coûtent 60 cts. $\frac{1}{3}$ qui est le $\frac{1}{2}$ de $\frac{2}{3}$ coûtera $\frac{1}{2}$ de 60 cts, c'est-à-dire 30 cts.

45° Si les $\frac{2}{7}$ d'une livre de café coûtent 28 cts, que coûtera $\frac{1}{7}$?

Si le $\frac{2}{7}$ coûtent 28, $\frac{1}{7}$ qui est le $\frac{1}{2}$ de $\frac{2}{7}$ coûtera $\frac{1}{2}$ de 28, c'est-à-dire 14 cts.

PERCENTAGE

7° La population d'une certaine ville en 1880 était de 63,000 et le recensement de 1890 accusa une augmentation de $17\frac{1}{5}\%$. Quelle fut le chiffre de la population en 1890 ?

Solution :

$$63000 \times 1.17\frac{1}{5} = 73836.$$

8° Un marchand a des dettes \$8400 et un actif de \$6300 : combien pour cent de sa dette peut-il payer ?

Solution :

$$\frac{6300}{8400} = .75 \text{ par piastre ou } 75\%.$$

9° Le salaire d'un commis est de \$1200 ; il dépense pour sa pension \$240, pour ses vêtements \$90, pour livres, etc., \$70 ; combien pour cent de son salaire lui reste-t-il ?

Solutions :

$$240 + 90 + 70 = 400$$

$$1200 - 400 = 800, \text{ ce qui lui reste.}$$

$$\frac{800}{1200} = .66\frac{2}{3}, \text{ ce qui lui reste par piastre.}$$

10° En vendant une quantité de marchandises \$1449, un marchand fait un bénéfice de $12\frac{1}{2}\%$; combien les marchandises ont-elles coûté et combien a-t-il gagné ?

Solution :

$$1449 \div 1.12\frac{1}{2} = 1288, \text{ coût.}$$

$$1449 - 1288 = \$161, \text{ bénéfice.}$$

J. AHERN.

LANGUE ANGLAISE

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés.)

DICTÉE ÉLÉMENTAIRE

Boots and shoes are made by shoemakers. They are made of leather. Leather is the tanned skin of an animal. The place where skins are tanned is called a tannery. A man who tans skins is called a tanner.

The different parts of a boot or a shoe are the sole, the heel, the uppers, and a movable piece called tongue. The sole is made of thicker leather than the uppers.

Laced boots or shoes are generally worn at the present time. Laces are made of leather, silk or cotton.

The first thing done by the shoemaker is to take the measure of one of the feet of the person who wants him to make him a pair of boots or shoes. When the measure is taken he cuts out the leather. In cutting out he uses a knife.

The leather is then steeped in water until it is completely wet after which it is stretched over a piece of wood shaped like a foot ; this piece of wood is called a last.

When making light boots or shoes he sews the sole to the uppers. When making heavy boots or shoes he fastens the sole to the uppers with small wooden or iron nails called pegs. Boots or shoes made in this way are said to be pegged. Sometimes the sole is both sewed and pegged to the uppers. When putting on a shoe an instrument called a shoe-horn is used.

Dictez les questions suivantes ; que les élèves trouvent eux-mêmes les réponses :

1. By whom are boots and shoes made ? *They are made by shoemakers.*
2. Of what are boots and shoes made ? *They are made of leather.*
3. What is leather ? *It is the tanned skin of an animal.*
4. What is the place where skins are tanned called ? *It is called a tannery.*
5. What is the man who tans skins called ? *He is called a tanner.*
6. What are the different parts of a boot or a shoe ? *They are the sole, the heel, the uppers and a movable piece called tongue.*
7. Of what kind of leather is the sole made ? *It is made of thicker leather than the uppers.*
8. What kind of boots or shoes are generally worn at the present time ? *Laced boots or shoes are generally worn at the present time.*
9. Of what are laces made ? *They are made of leather, silk or cotton.*
10. When a person wants a shoemaker to make him a pair of boots or shoes, what is the first thing done by the shoemaker ? *The first thing done by the shoemaker is to take the measure of one of the feet of the person who wants him to make him a pair of boots or shoes.*
11. When the measure is taken, what does the shoemaker do ? *When the measure is taken, he cuts out the leather.*
12. In cutting out what does he use ? *In cutting out he uses a knife.*
13. What is then done with the leather ? *It is steeped in water until it is completely wet.*
14. After it has been steeped, what is done ? *After it has been steeped, it is stretched over a piece of wood shaped like a foot.*
15. What is the piece of wood over which the leather is stretched called ? *It is called a last.*
16. When making light boots or shoes how does the shoemaker fasten the sole to the uppers ? *When making light boots or shoes he sews the sole to the uppers.*
17. When making heavy boots or shoes, how does he fasten the sole to the uppers ? *When making heavy boots or shoes, he fastens the sole to the uppers with small iron or wooden nails called pegs.*
18. What are boots or shoes made in this way said to be ? *They are said to be pegged.*
19. Is the sole ever both sewed and pegged to the uppers ? *Yes, both sewing and pegging are sometimes used.*
20. In putting on a shoe what instrument is used ? *In putting on a shoe an instrument called a shoe-horn is used.*

DICTÉE MODÈLE

THE DOG AND HIS SHADOW

A dog once had a nice piece of meat for his dinner. Some say that it was stolen, but others, that it had been given him by a butcher, which we will hope was the case.

Dogs like best to eat at home and he went trotting along with the meat in his mouth, as happy as a king.

On his way there was a stream to cross, and as the water was still and clear, he stopped to take a look at it. What should he see, as he gazed into its bright depths, but a dog as big as himself looking up at him, and lo ! the dog had meat in his mouth. " I'll try to get at that ", said he, " then what a feast I shall have ". As quick as thought he snapped at the meat, but in doing so he had to open his mouth, and his own piece fell to the bottom of the stream.

Then he saw that the other dog had lost his piece too. He went sadly home. That day he had only his thoughts to dine upon.

Dictez les questions suivantes ; que les élèves trouvent eux-mêmes les réponses.

1. What had a dog once for his dinner ? *He had a piece of meat.*
2. How did the dog get this piece of meat ? *Some say that he stole it others that a butcher gave it to him.*
3. Where do dogs like best to eat ? *At home.*
4. What had he to cross on his way and why did he stop ? *He had to cross a stream on his way, and as the water was still and clear, he stopped to take a look at it.*
5. What did he see as he gazed into the water ? *He saw another dog.*
6. How big was the other dog ? *He was as big as himself.*
7. What was the other dog doing ? *He was looking up at him.*
8. What had the other dog in his mouth ? *He had a piece of meat in his mouth.*
9. What did the first dog say ? *" I'll try to get that, then what a feast I shall have ".*
10. What did he do, and what happened to his own piece of meat ? *He snapped at the meat, but in doing so he had to open his mouth, and his own piece fell to the bottom of the stream.*
11. What did he then see ? *He then saw that the other dog had lost his piece too.*
12. What did he do ? *He went sadly home.*
13. On what did he dine that day ? *On his thoughts.*

TENUE DE LIVRES

(Droits réservés)

Brouillard et Grand-Livre de la 9e Série d'opérations.—Numéro du 15 octobre 1896.

Montréal, 12 mars 18

Commencé avec Espèces, 400 barils fleur, à \$5 60	2800 2240			5040
13				
Vendu à E. Vincent, à crédit, 35 barils fleur, à \$5 75				201 25
14				
Vendu à Th. Nolin, au comptant, 45 barils fleur, à \$5 65				254 25
15				
Vendu à Jos. Thomas, à crédit, 20 barils fleur, à \$5 75				115
16				
Acheté de E. Hamel, au comptant, 500 minots avoine, à \$0 45				225
17				
Vendu à Geo. Ross, à crédit, 75 barils fleur, à \$5 75 100 minots avoine, à \$0 50	431 50	25		481 25
19				
Vendu à E. Neal, à crédit, 25 barils fleur, à \$5 75				143 75
20				
Vendu à J. Matthew, à crédit, 100 barils fleur, à \$6 75				675
21				
Reçu de E. Vincent, à compte,				175
22				
Vendu à Jos. Thomas, à crédit, 75 minots avoine, à \$0 50				37 50
23				
Reçu de Geo. Ross, à compte,				231 25
A reporter				7579 25

Montréal, 24 mars 18 .

	Report		7579	25
	Vendu à E. Vincent, à crédit, 125 minots avoine, à \$0 50		62	50
	26			
	Reçu de Jos. Thomas, à compte,		50	
	27			
	Reçu de E. Neal, à compte,		100	
	28			
	Payé appointements du commis jusqu'au 24 courant, 2 semaines.		10	
	29			
	Vendu à Geo. Ross, à crédit, 200 minots avoine, à \$0 50		100	
	30			
	Vendu à J. Matthew, à crédit, 60 barils fleur, à \$6 75		405	
	31			
	Reçu de E. Neal, pour solde,		43	75
	31			
	Payé pour papeterie et frais de poste, etc.,		6	
			8356	50
	Mdses non vendues, 40 barils fleur, à \$6 25		250	

Dr	Nom de l'élève	Cr
	Contre lui	En sa faveur
		12 5040

Dr	Caisse	Cr
	Sommes reçues.	Sommes payées
12	2800	16 225
14	254 25	28 10
21	175	31 6
23	231 25	
26	50	
27	100	
31	43 75	

Dr *Marchandises* *Cr*

<i>Ont coûté</i>			<i>Ont produit</i>		
12	2240		13	201	25
16	225		14	254	25
			15	115	
			17	481	25
			19	143	75
			20	675	
			22	37	50
			24	62	50
			29	100	
			30	405	

Dr *E. Vincent* *Cr*

<i>Contre lui</i>			<i>En sa faveur</i>		
13	201	25	21	175	
24	62	50			

Dr *Jos. Thomas* *Cr*

<i>Contre lui</i>			<i>En sa faveur</i>		
15	115		26	50	
22	37	50			

Dr *Geo. Ross* *Cr*

<i>Contre lui</i>			<i>En sa faveur</i>		
17	481	25	23	231	25
29	100				

Dr *E. Neal* *Cr*

<i>Contre lui</i>			<i>En sa faveur</i>		
19	143	75	27	100	
			31	43	75

Dr *J. Matthew* *Cr*

<i>Contre lui</i>			<i>En sa faveur</i>		
20	675				
30	405				

Dr *Frais Généraux* *Cr*

<i>Dépenses encourues</i>					
28	10				
31	6				

Feuilles, tombez

Déjà le vent, tant la saison est brève,
Sème la feuille autour de la forêt ;
Et des sentiers encor verts où je rêve
Sous le bois mort le gazon disparaît.

Arbres chéris ! plus d'ombre sous vos branches,
La clarté pleut à travers leurs réseaux ;
Sur cette mousse adieu les robes blanches,
Sur ces buissons adieu les gais oiseaux !

Ainsi, mon cœur, dans les bois où tu songes,
L'automne arrive et la bise a soufflé ;
Le jour s'est fait à travers leurs mensonges :
De nos plaisirs l'asile est dépeuplé.

La feuille tombe et les cimes jaunies
Laisent glisser des clairs mais froids rayons :
Je n'entends plus nos vagues harmonies,
Je ne sens plus flotter nos visions.

Comme ces bois, en perdant ton mystère,
Tu vois la fin de tes rares beaux jours ;
L'automne, hélas si précoce, a fait faire
Le cœur ailé qui chantait les amours.

D'hiver chez toi le ciel avance l'heure ;
Il t'a banni de tes chères forêts ;
L'été s'en va... Mais qu'un autre le pleure
Pour nous, mon cœur, point de lâches regrets ?

Fais tes adieux à la folle jeunesse ;
Cesse, ô rêveur abusé si souvent,
De souhaiter que la feuille renaisse
Sur tes rameaux desséchés par le vent.

Ce doux feuillage obscurcissait ta route,
Son ombre aidait ton cœur à s'égarer ;
La feuille tombe et, sillonnant la voûte,
Un jour plus pur descend pour t'éclairer.

Où, si les bois, l'ombrage aimé du chêne
Ont trop caché la lumière à mes yeux,
Soufflez, ô vents, que Dieu sitôt déchaîne,
Feuilles, tombez, laissez-moi voir les cieux !

DE LAPRADE.

Bibliographie

DICIONNAIRE DE NOS FAUTES *contre la langue française*, par Raoul Rinfret.

Joli volume de 300 pages, qui arrive à son heure. Nous le recommandons à nos lecteurs. Prix : une piastre.

Dans la prochaine livraison de *l'Enseignement primaire* nous étudierons cet important ouvrage.

L'ÉMIGRATION, *ses principales causes*, par C.-E. Rouleau.

Nous venons de recevoir ce travail. C'est un beau petit in-douze de 150 pages fortement pensées, écrites avec verve et imprimées avec grand soin.

M. Rouleau a traité d'une manière rapide et complète la grande question de l'émigration. Son livre est divisé en courts chapitres traitant chacun une question relative à notre plaie sociale, l'émigration, tel que le luxe, la routine, l'ignorance, le crédit, l'ivrognerie, etc.

C'est faire acte de patriotisme que de répandre ce livre par milliers parmi nos compatriotes.

Prix : 20 cts. En vente chez Léger Brousseau, Québec.

C.-J. M.

Hommage de reconnaissance à saint Antoine de Padoue

Je viens de réussir dans une entreprise dont le succès me paraissait humainement impossible, grâce à l'intervention évidente de saint Antoine de Padoue.

UN INSTITUTEUR.

« Manuel de droit civique »

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, *édition pour les écoles normales, les collèges classiques et les académies*. Volume de 414 pages ornées de cartes et de gravures. Prix : \$5.40 la doz. et 60 cts l'unité. S'adresser à J.-A. Langlais ; en vente chez tous les libraires.

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, *édition pour les écoles modèles et les écoles élémentaires*. Volume de 240 pages ornées de plusieurs gravures. Prix : \$2.50 la doz. et 25 cts l'unité.

S'adresser à J.-A. Langlais & Fils, rue St-Joseph, Québec, et en vente chez tous les libraires.

Eléments de Droit civique

COMMENT NOUS SOMMES GOUVERNÉS

Notre Constitution

PREMIER ENTRETIEN

ORGANISATION GOUVERNEMENTALE

I. L'étude du *Droit civique* nous fait connaître l'organisation gouvernementale et administrative du Canada.

Les habitants du Canada jouissent du *gouvernement constitutionnel* dont le premier principe est la responsabilité des ministres envers les Chambres.

II. Les *Pouvoirs publics* qui composent le Parlement fédéral sont : 1° le *Pouvoir législatif* (le Gouverneur, le Sénat et la Chambre des communes) ; 2° le *Pouvoir exécutif* (le Gouverneur et les Ministres fédéraux).

III. Les *Pouvoirs publics* qui composent la Législature locale de Québec sont : le *Pouvoir législatif* (le Lieutenant-gouverneur, le Conseil législatif et l'Assemblée législative) et le *Pouvoir exécutif* (le Lieutenant-gouverneur et les Ministres provinciaux (1)).

Sciences usuelles

LE SEL

Ce que nous appelons vulgairement sel, se nomme en chimie *chlorure de sodium*. C'est une substance sèche, facile à briser et à réduire en poudre, d'un blanc grisâtre, d'un goût piquant et un peu amer, et qui se fond facilement sous l'action de l'humidité.

Il y en a de deux sortes : le sel marin, qu'on extrait de l'eau de mer, le sel gemme, que l'on trouve dans le sein de la terre, d'où on l'extrait sous forme de blocs.

En France, il y a de nombreux marais salants. On nomme ainsi des bassins peu profonds qu'on établit au bord de la mer et qu'on recouvre d'argile battue. On fait arriver l'eau dans ces bassins par de petit canaux. L'eau en s'évaporant sous l'action de l'air et du soleil, laisse au fond du bassin une couche plus ou moins épaisse de ce sel que l'on recueille alors à l'aide de grandes pelles et qu'on dépose sur les bords du bassin où il achève de sécher. Le sel blanc est le sel raffiné dans des établissements spéciaux.

Au Canada, le sel est tiré presque entièrement de la province d'Ontario, celle-ci possède 19 des

20 établissements salins qui existent dans le pays. Les dépôts de sel de l'Ontario-Ouest couvrent une étendue de 2,000 milles carrés. Le sel canadien est le sel gemme. On en fit la découverte, au pays, à Goderick, Ontario, en 1865. Un puits percé à Windsor, en 1892, atteignit le sel à une profondeur de 1200 pieds. En creusant un puits dans les terrain salins d'Ontario on rencontre généralement 40 pieds d'épaisseur de sel gemme, puis 23 à 30 pieds de roche, puis un second lit de sel de 23 pieds qui repose sur un lit de roche de 5 pieds d'épaisseur, puis enfin une troisième couche de sel de 38 à 40 pieds de profondeur.

Le sel gemme est d'un beau blanc, libre de corps étrangers, notamment de calcaire.

La production du sel, qui représentait en 1886 une valeur de \$227,197 n'a atteint que \$180,417 en 1895.

L'année dernière, le Canada a importé pour \$332,000 de sel.

C. J. M.

Le Code catholique ou Commentaire du Catéchisme Provincial

Prix, franc de port : Broché, 55 centins l'exemplaire ; Relié, 75. En vente chez MM. Chaperon, rue de la Fabrique ; Foigues & Wiseman, rue St-Joseph, Québec ; J.-A. Langlais & Fils, Québec ; Beauchemin & Fils, 256, rue St-Paul, Montréal ; Cadieux & Derome, rue Notre-Dame, Montréal ; Granger & Frères, rue Notre-Dame, Montréal.

Pour prix de gros, s'adresser au bureau de la Semaine Religieuse de Québec, Cap-Santé.

Aussi, DIRECTOIRE DU SERVANT DE MESSE. - Prix : 25 cts la doz.

Honneur à Québec

A la récente exposition universelle de Chicago, la maison J.-A. Langlais & Fils, de Québec, a remporté le prix d'excellence pour la série de cahiers d'écriture dont elle est l'éditeur. La France, l'Allemagne, la Belgique, les Etats-Unis et plusieurs autres pays avaient soumis des méthodes de calligraphie. Dans ce grand tournoi pédagogique, c'est une maison canadienne-française, la maison J.-A. Langlais qui est sortie vainqueur.

Le diplôme d'honneur que nous reproduisons dans une autre page est la preuve de ce que nous venons d'avancer.

Honneur à Québec !

(1) Pour le développement de chacun de ces points, voir le *Manuel de Droit civique*.



THE UNITED STATES OF AMERICA
THE WORLD'S COLUMBIAN COMMISSION

AT THE INTERNATIONAL EXHIBITION HELD IN THE CITY OF CHICAGO, STATE OF ILLINOIS, IN THE YEAR 1893
 TO DECIDE A MEDAL FOR MERIT UPON PAINT BOOKS OFFERED BY THE MUSEUM OF COMMERCE
 UNDER THE AUSPICES OF AN ASSOCIATION FORMED BY A BODILY OF COMMERCE, DENOMINATED

J. A. LANGLAIS, CANADA

QUEBEC

EXHIBIT: COPY BOOKS

AWARD

THE PERMANENCE IS EXCELLENT, THE COLOR BEAUTIFUL, AND
 THE METHOD OF INSTRUCTION SIMPLE.

JOHN A. LANGRISH

D. S. JACOBEL

Langlais

J. A. Langlais

J. A. Langlais

J. A. Langlais



J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES-EDITEURS

177 RUE ST-JOSEPH & 10 CARRÉ N.-D., B.-V.

Nous avons l'assortiment le plus complet en librairie. Nous invitons Messieurs les Commissaires d'écoles et MM. les Instituteurs à correspondre avec nous avant de placer leurs commandes.

CONDITIONS TRES FACILES

1500 Cartes géographiques montées, à vendre à 50 centins dans la piastre.

LIVRES CLASSIQUES

DE

J. - B. CLOUTIER,

Approuvés par le Conseil de l'Instruction publique :

Grammaire française, Devoirs grammaticaux, Syllabaire d'après une méthode rationnelle, Recueil de leçons de choses illustré, Méthode de lecture rationnelle en dix tableaux.

MAISON FONDÉE
EN 1865.

G. - A. LAFRANCE

MAISON FONDÉE
EN 1865.

—• RELIEUR •—

A mon établissement nous exécutons toutes sortes d'ouvrages concernant la RELIURE, le RÉGLAGE et la FABRICATION DE LIVRES BLANCS, et cartes montées sur toile et vernies. Nous nous occupons spécialement de la reliure à tranche dorée et de celle à tranche rouge sous or.

Les livres destinés aux bibliothèques paroissiales sont reliés à des conditions spéciales.

G. - A. LAFRANCE, Relieur,

Téléphone 305.

109, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.